

### Projet de transfert du CHU

---

8 octobre 2010



### Contribution de Pierre-Marie MASSON

#### CHU : des pistes à creuser

Au terme de l'audition de Mme Christiane COUDRIER, Directrice Générale du CHU, je comprends mieux les propos de notre président en début de séance : "le Conseil de développement n'a pas été saisi d'une demande officielle d'avis sur le projet de déménagement du CHU sur l'île de Nantes".

Effectivement, c'était parfaitement inutile puisqu'il nous a été confirmé :

- que le "projet" était une réalité qui trouve sa validation dans les conclusions d'études entamées depuis 1999 !
- que la communauté médicale validait le projet
- que les interrogations sur la desserte du nouvel ensemble étaient un "faux problème".

Hasard du calendrier, dès le lendemain la presse se faisait l'écho de la décision d'implanter l'institut de recherche thérapeutique sur l'île de Nantes. Dont acte ! Mais...

Encore novice au sein du Conseil de développement, notre instance a-t-elle eu l'occasion dans un passé récent ou plus ancien d'avoir à réfléchir sur le dossier du CHU ? Dans la négative, pourquoi un tel silence de la part de nos élus ?

Il nous reste donc :

- à entendre les porteurs du projet ILE DE NANTES sur le "faux problème de la desserte", sachant que notre interlocutrice a précisé que "les élus ne pouvaient pas ne pas y avoir réfléchi." (j'ajouterai : depuis 11 ans !)

- à connaître plus précisément l'assise foncière du projet, l'avancée des négociations avec RFF, le futur emplacement du MIN (l'intervention d'un mandataire lors de la réunion démontre l'inquiétude et l'ignorance des grossistes sur leur avenir)
- à nous pencher sur le devenir du site de Laennec qui dans les études serait voué à la vente alors que Monsieur le Professeur POTEL, chef du service des urgences, a justement insisté sur le manque de place en aval de l'hospitalisation sur la région nantaise.

Voilà des pistes intéressantes pour nos prochaines rencontres !

En conclusion et pour répondre à Monsieur le Professeur POTEL sur l'implantation d'un célèbre hôpital près d'une non moins célèbre cathédrale, la devise de la ville en question (Paris) est "fluctuat nec mergitur"... Nantes peut-elle en dire autant ?